



**MINUTES OF THE
ANNUAL GENERAL MEETING
OF SES
ON THURSDAY 7 APRIL 2022**

SES, Société Anonyme
R.C. Luxembourg B 81.267
Château de Betzdorf
L-6815 Betzdorf

Bureau: M. Frank ESSER, Chairman
M. Thai RUBIN, Secretary
M. Mathis PROST, Scrutineer
Me Laurent SCHUMMER, Scrutineer

Minutes

of the annual general meeting of shareholders of SES on Thursday 7 April 2022 at 10.30 a.m. at Château de Betzdorf.

The Meeting was opened at 10:30 a.m. by Mr. Frank Esser, Chairman of the Board of Directors, who welcomed all participants to this Annual General Meeting, explaining that this meeting will be held in accordance with the law of 23 September 2020 as amended by the law of 25 November 2020 which introduced the possibility to hold general meetings by remote voting, through a proxy appointed by the company and by telephone conference. The Chairman informs the Meeting that, although shareholders have been invited to ask their questions before the meeting, there will also be a possibility to ask questions during the meeting.

As every year, the holders of FDRs have been invited to give their voting instructions to the Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat as Fiduciary, which has instructed the proxy holders appointed by the Company in accordance with the law of 23 September 2020 as amended by the law of 25 November 2020, to represent them at the meeting.

The file including the reference documents for the Meeting was sent with the notice letter on 7 March 2022 to all Class A and B shareholders. The documents were also made available for inspection with the Fiduciary, respectively with the two Listing Agents, BGL BNP Paribas in Luxembourg and Société Générale in Nantes, which serves as a contact point for French FDR holders. The announcement of the annual meeting was made on 8 March 2022 in the Luxemburger Wort, the Financial Times and Les Echos. On the same day, the documents relating to the meeting were published on the company's website: www.ses.com and on the BCEE's website: www.bcee.com. The publications in accordance with the law of 23 September 2020 as amended by the law of 25 November 2020 were made on the website of the Company.

Present in the room are the Chairman, the Managing Director Steve Collar, the Chief Financial Officer Sandeep Jalan, the company's lawyer Mr. Laurent Schummer, the Secretary of the Board of Directors Mr. Thai Rubin, Mr. Mathis Prost, Senior Manager Legal Services of SES, seven members of the Board of Directors and certain members of the Executive Committee. The other members of the Board of Directors and of the Executive Committee are available to provide information to the shareholders, participating remotely in the meeting.

The Chairman explains and the Meeting notes that:

I. The agenda of the Meeting is as follows:

1. Attendance list, quorum and adoption of the agenda
2. Nomination of a secretary and of two scrutineers
3. Presentation by the Chairman of the Board of Directors of the 2021 activities report of the Board
4. Presentation of the main developments during 2021 and of the outlook
5. Presentation of the 2021 financial results
6. Presentation of the audit report
7. Approval of the balance sheet as of 31 December 2021 and of the 2021 profit and loss accounts
8. Allocation of 2021 profits and transfers between reserve accounts
9. Discharge of the members of the Board of Directors
10. Determination of the number of Board members
11. Confirmation of the co-optation of one Director and determination of the term
12. Election of two Directors for a two-year term and three Directors for a three-year term
13. Approval of the Remuneration Policy
14. Determination of the remuneration of Board members
15. Approval of the Remuneration Report
16. Appointment of the auditor for the year 2022 and determination of its remuneration
17. Resolution on Company acquiring its own FDRs and/or its own A-, or B-shares
18. Miscellaneous

II. In accordance with the legal provisions, the shareholders were convened by the Chairman of the Board of Directors by registered letter dated 7 March 2022.

III. The shareholders present or represented and the number of shares they hold are indicated on an attendance list which, after having been signed by the proxies of the represented shareholders and the members of the Bureau, will remain attached in copy to the original of these minutes.

The proxies of the represented shareholders, after having been initialled *ne varietur* by the members of the Bureau, shall also remain attached to the original of these minutes.

IV. At the opening of the meeting, the attendance list shows that out of the 383,457,600 shares of category A and the 191,728,800 shares of category B representing the entire share capital, 362,627,541 shares of category A and 185,728,800 shares of category B are present or represented. The 7,281,652 FDRs held by SES, the 12,000,000 FDRs held by SES Astra and the 6,000,000 Class B shares are not included in the calculation of the quorum and do not participate in the vote.

V. The meeting is therefore properly constituted to deliberate validly on the items on the agenda.

* * *

1. Attendance list, quorum and adoption of the agenda

The shareholders take note that more than half of the shares of class A and more than half of the shares of class B are represented, so that in accordance with article 24 of the articles of association, the Meeting can validly deliberate. The agenda, as set out in the letter of convocation sent by the Chairman of the Board of Directors to the shareholders on 7 March 2022, was unanimously adopted. The convening letter was accompanied by all the reference documentation including the draft resolutions submitted to the shareholders.

2. Nomination of a secretary and of two scrutineers

The Chairman appoints Mr Thai Rubin as Secretary. On the proposal of the Chairman, the Assembly chooses Mr Laurent Schummer and Mr Mathis Prost as scrutineers. The Chairman thanks the scrutineers for accepting this function.

3. Presentation by the Chairman of the Board of Directors of the 2021 activities report of the Board

In accordance with Article 30 of the Articles of Association, the Chairman presents the activity report of the Board of Directors in which the activities and development of the company during the year 2021 are summarised. This report, which was drawn up in accordance with the requirements of article 68 of the law of 19 December 2002 on the register of commerce and companies, as amended, was sent to the shareholders on 7 March 2022. It was included in the company's annual report.

In the context of the exceptional circumstances created by the global pandemic, the company has achieved another strong business and financial performance in 2021. The group's revenue and adjusted EBITDA are both on target, adjusted net profit is significantly higher than last year, while leverage is at its lowest level in six years. SES recorded almost USD 1 billion of revenue from the successfully completed first phase of accelerated C-band clearing, and increased the backlog associated with future growth investments, the O3bmPower constellation and SES 17, to over USD 900 million.

Since 2017, the Networks business has grown by almost 30% and now represents 41% of total revenues. Given the challenges that the global pandemic continues to pose to customers and their businesses in key growth segments, SES' ability to maintain its revenue year-on-year is a commendable achievement and reflects the unique value proposition for large commercial, government and institutional customers - one that will ensure the Networks business returns to growth in 2022 and beyond.

The Chairman expresses, on behalf of the Board of Directors, thanks to the members of the Executive Committee and to all the group's staff for their efforts, professionalism, perseverance, determination, and good work for SES, in what continues to be a challenging environment for the industry.

Last year's annual report had referred to the Board's strong commitment to the environmental, social and governance (ESG) agenda, with SES having both the tools and the conviction to contribute to making the world a better place for all. The Chairman referred to SES's ambitious ESG strategy, which focuses on four key pillars: ensuring the safe and sustainable use of space; taking bold action on climate, including a commitment to the NetZero carbon target; increasing diversity and inclusion in

the industry, starting with SES; and using global content and connectivity solutions to meet critical human needs.

The composition of the Board of Directors has undergone some changes. At the end of 2021, Paul Konsbruck resigned from the board as he is seeking new professional challenges. Serge Allegrezza, who has been a director for twelve years, is to leave the board in accordance with our governance rules. Tsega Gebreyes, who has been a director for the last nine years, has also stepped down. The Chairman thanks them for their hard work and valuable contribution to the company. Two new directors will join the Board. The Board is and will remain very diverse in terms of skills and composition, also taking into account the diversity objectives of the SES ESG programme.

The meeting takes note of the activity report of the Board of Directors.

4. Presentation of the main developments during 2021 and of the outlook

The CEO, Mr Steve Collar, describes the main developments of the company during 2021 and the outlook.

The CEO recalls that the strength of SES is built on several pillars. SES is an industry leader with EUR 1.8 billion in annual revenues in 2021 and more than 365 million connected homes. The networks business, in which SES has invested heavily and currently serves 99% of the world's population, is expected to grow significantly over the next eight years. SES' profitability is high, with an EBITDA margin of around 60% and a contracts backlog of EUR 5.2 billion. SES is strongly committed to its ESG (economic, social and governance) policy to use available resources to make the world a better place. Finally, SES is committed to increasing its attractiveness to investors with a dividend increase of 25% over the previous year.

SES delivered strong financial results. The group's EBITDA at the end of 2021 is in line with the guidance given for 2021. SES received a first tranche of USD 1 billion for the early clearing of spectrum in the US. In 2023, an additional USD 3 billion is expected to be received. A number of key strategic events are underway, with the SES-17 satellite and the O3b mPower constellation being put into service by the end of the year and contract backlog for USD 900 million already in place.

Revenues of EUR 1,782 million are in line with guidance, and the Adjusted EBITDA of EUR 1,091 million is at the upper end of the guidance issued at the beginning of 2021. Revenues in the Video segment amounted to EUR 1,046 million, above the estimate. Revenues in the Networks segment were similar to the previous year, in a still challenging environment. Net profit is up 69.1% on last year. The leverage ratio at 2.9x is at its lowest for 6 years.

The CEO provides information on the acquisition of the DRS/GES business for USD 450 million. Through this acquisition, SES will double its business in the US Government segment of the Networks business, increase its revenue by USD 250 million per year, create significant synergies in the sector and enable the promotion of the O3b mPower constellation to US Government.

The Chief Executive Officer further elaborates on the key events for the year 2022 and the company's objectives and ambitions.

The Meeting takes note of the report given by the CEO.

5. Presentation of the 2021 financial results

The CFO comments on the financial results for the year 2021, which he considers to be in line with market expectations.

He gives further details on the key figures which are: (i) adjusted EBITDA for 2021 which is in line with guidance at EUR 1,152 million representing an adjusted margin of 61.2%; (ii) revenues in Video and Networks are stable, (iii) operating costs have been reduced by EUR 17 million, (iv) net profit has increased by 70% compared to last year, (v) reduced financing costs and revenues due to favourable exchange rates. Net profit is further increased by the revenue generated from the release of C-bands in the US of USD 839 million before tax. Cash flow is stable with the Group's net debt reduced by 9% compared to 2020.

The company continues to maintain the effort to achieve the milestones set for the US C-band clearing which will increase cash flow in 2023.

The Meeting notes the report given by the CFO.

6. Presentation of the audit report

In accordance with article 29 of the articles of association, the report of the auditor PricewaterhouseCoopers was sent to the shareholders with the notice letter.

Mr François Mousel explains the auditor's report, giving details of the scope of the audit and its content.

He also clarifies the key matters audited in the year 2021 and confirms that PwC issued its report without qualification, both for the consolidated and for the SES S.A. accounts.

In accordance with Article 30 of the company's articles of incorporation, the meeting acknowledges the external auditor's report.

Questions/Answers

The Chairman, the Chief Executive Officer and the Chief Financial Officer then answer questions from shareholders before and during the meeting. These related to: (i) buy-back programme executed in 2021 and the price paid per share and in total, (ii) potential competition from other satellite operators and in particular SpaceX/Starlink, (iii) financing of the DRS/GES acquisition and the impact on the "return to investors", (iv) lawsuit in the US involving SES and Intelsat, (v) consolidation of the satellite operator market in view of the announcement by Viasat and Inmarsat at the end of 2021, (vi) the benefit and cost of implementing the ESG policy, (vii) the impact of the Ukraine-Russia conflict and (viii) a request for a reaction to the death of the former director Hadelin de Liederkerke Beaufort.

7. Approval of the balance sheet as of 31 December 2021 and of the 2021 profit and loss accounts

The Chairman states that the consolidated and SES S.A. balance sheets and profit and loss accounts had been sent to the shareholders together with the convening letter.

The Chairman informs the meeting that all resolutions submitted to the vote of the shareholders were approved by the Board of Directors in the meeting of 23 February 2022.

With 548,007,822 votes in favour, 54,602 votes against and 293,917 abstentions, the Meeting approves the consolidated balance sheet and profit and loss account and the balance sheet and profit and loss account of SES S.A. as at 31 December 2021.

8. Allocation of 2021 profits and transfers between reserve accounts

The Chairman invites the Meeting to refer to the tables included under item 8 of the agenda, which will serve as a reference for the determination of the allocation of the net result for the financial year 2021 as well as for the determination of the transfers between reserve accounts included in the next item of the agenda.

It is proposed to approve the allocation of the non-consolidated net result of -428,671,275.85 EUR as indicated in the summary table and to approve the transfer between reserve accounts as indicated in the same document and in particular to transfer the sum of -658,745,835.85 EUR from the free reserves. After this transfer, the amount of the free reserves will be 2,172,163,027.57 EUR. The Meeting notes that this amount contains accumulated reserves of EUR 54 million, related to the treasury shares held by the company and that this amount cannot be distributed.

This decision results in the payment of a gross dividend of 0.50 EUR per share of category A, respectively 0.20 EUR per share of category B, corresponding to a total dividend of 230,074,560.00 EUR.

With 548,300,611 votes in favour, 0 votes against and 55,730 abstentions, the Meeting approves the proposed appropriation of the net result for the financial year 2021.

9. Discharge of the members of the Board of Directors

In accordance with article 461-7 of the Luxembourg law on commercial companies and article 27 of the articles of association, the Meeting decides to give discharge to the directors with 531,111,358 votes in favour, 13,176,250 votes against and 4,068,733 abstentions.

10. Determination of the number of Board members

The Board proposes to the Meeting to maintain the number of directors at 11, 7 directors representing the A shareholders and 4 representing the B shareholders.

The Meeting approves the resolution put to the vote with 544,255,194 votes in favour, 495,418 votes against and 3,605,729 abstentions.

11. Confirmation of the co-optation of one Director and determination of the term

On 1 December 2021, Paul Konsbruck resigned from the Board of Directors. Therefore, on 2 December 2022, the Board of Directors, based on the recommendation of the Nomination Committee, decided to co-opt Jacques Thill. He represents the Class B shareholders.

It is proposed to the Meeting to confirm the co-option of Jacques Thill and to appoint him for one year until the General Meeting of 2023.

The Meeting approves the resolution put to the vote with 535,824,887 votes in favour, 6,325,724 votes against and 6,205,730 abstentions.

12. Election of two Directors for a two-year term and three Directors for a three-year term

The Nomination Committee proposed to the Board of Directors to appoint Carlo Fassbinder and Dr Jennifer Coyle Byrne as new directors for a period of two years and to renew the mandates of Béatrice de Clermont-Tonnerre, Peter van Bommel and Françoise Thoma for periods of three years.

The Board's proposal would result in a Board composed as follows

For the A shareholders (all independent): Dr Jennifer Byrne, Béatrice de Clermont-Tonnerre, Frank Esser, Ramu Potarazu, Kaj-Erik Relander, Peter van Bommel and Katrin Wehr-Seiter.

For the B shareholders: Carlo Fassbinder, Anne-Catherine Ries, Jacques Thill and Françoise Thoma.

Carlo Fassbinder is elected for two years with 541,625,717 votes in favour, 525,384 votes against and 6,205,240 abstentions.

Dr Jennifer Byrne is elected for two years with 544,751,101 votes in favour, 0 votes against and 3,605,240 abstentions.

Béatrice de Clermont-Tonnerre is re-elected for three years with 543,202,810 votes in favour, 1,547,791 votes against and 3,605,740 abstentions.

Peter van Bommel is re-elected for three years with 508,916,892 votes in favour, 35,833,709 votes against and 3,605,740 abstentions.

Françoise Thoma is re-elected for three years with 488,847,009 votes in favour, 53,303,592 votes against and 6,205,740 abstentions.

13. Approval of the Remuneration Policy

Pursuant to the Act of 1 August 2019 amending the Act of 24 May 2011 on shareholders' rights, the Board of Directors has submitted the remuneration policy to a vote of the shareholders following the significant changes decided by the Board on 23 February 2022. The Board will submit the remuneration policy to a vote of the shareholders at least every four years, or when significant changes are decided by the Board. The remuneration policy submitted to the meeting reflects the rules applied by SES, which are regularly reviewed by the Remuneration Committee after

benchmarking with comparable companies.

With 408,208,438 votes in favour, 122,915,925 votes against and 17,231,978 abstentions, the Meeting approves the remuneration policy.

14. Determination of the remuneration of Board members

The Chairman points out that the resolution adopted by the Board of Directors proposes to leave the remuneration unchanged from last year.

The resolution on the remuneration of the members of the Board of Directors is approved with 542,008,198 votes in favour, 141,894 votes against and 6,206,249 abstentions.

15. Approval of the Remuneration Report

With 415,582,720 votes in favour, 126,567,382 votes against and 6,206,239 abstentions, the Meeting approves the Remuneration Report, published pursuant to the Act of 1 August 2019 amending the Act of 24 May 2011 on the rights of shareholders. This report, which contains more information than in the annual reports published in the past, will be available on the company's website for the period provided for by the law.

16. Appointment of the auditor for the year 2022 and determination of its remuneration

The Meeting decides with 543,582,305 votes in favour, 1,168,307 votes against and 3,605,729 abstentions to appoint PricewaterhouseCoopers as auditor for the financial year 2022 and to fix the remuneration of the auditor at the expenses and fees to be established by the latter, the Meeting having noted that the Audit Committee has approved for this purpose a budget of expenses and fees for the auditor of EUR 1,947,858 for the year 2022, slightly lower than for the financial year 2021.

17. Resolution on Company acquiring its own FDRs and/or its own A-, or B-shares

It is proposed that the Meeting adopt a resolution allowing the company to acquire up to 20 million of its own A-shares or FDRs, and up to 10 million B-shares in accordance with Luxembourg law. The resolution provides for the following basic conditions:

The minimum limit for the acquisition of an A-share or FDR is EUR 5, and the proposed maximum is EUR 25 per share, it being understood that B-shares would be bought back, if necessary, at a price equivalent to 40% of the price of the A-shares, i.e. the minimum is EUR 2 and the maximum is EUR 10. As every year, the company wants to have the means to dispose of the necessary shares to meet its obligations related to the profit-sharing plans for the benefit of its staff.

The Meeting approves the resolution submitted to the vote with 546,758,825 votes in favour, 1,350,448 votes against and 247,068 abstentions.

18. Divers

The Chairman informs the shareholders that there will be a five-minute break before the opening of

the Extraordinary General Meeting.

There being no further business under this item, the Chairman closes the meeting at 11.45 p.m., expressing the hope that the shareholders will be back in Betzdorf in good health next year for the meeting in 2023.

* * *

Minutes of the Ordinary General Meeting of 7 April 2022, signed in accordance with Article 26 of the company's Articles of Association by the bureau of the meeting:



Frank ESSER
Président



Thai RUBIN
Secrétaire



Mathis PROST
Scrutateur



Laurent SCHUMMER
Scrutateur



**(Translation - Traduction)
PROCÈS-VERBAL DE**

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DE SES

DU JEUDI 7 AVRIL 2022

SES, Société Anonyme
R.C. Luxembourg B 81.267
Château de Betzdorf
L-6815 Betzdorf

Bureau: M. Frank ESSER, Président
M. Thai RUBIN, Secrétaire
M. Mathis PROST, Scrutateur
Me Laurent SCHUMMER, Scrutateur

Procès-Verbal

de l'Assemblée Générale Annuelle de SES convoquée le jeudi 7 avril 2022 à 10 heures 30 au Château de Betzdorf.

La séance est ouverte à 10 heures 30 par Monsieur Frank Esser, Président du Conseil d'Administration, qui souhaite la bienvenue à tous les participants à cette Assemblée Générale Annuelle, expliquant que cette assemblée se tiendra suivant la loi du 23 Septembre 2020 telle que modifiée par la loi du 25 Novembre 2020 qui a introduit la possibilité de tenir les assemblées générales par vote à distance, par l'intermédiaire d'un mandataire désigné par la société et par conférence téléphonique. Le Président informe l'Assemblée que, même si les actionnaires ont été invités à poser leurs questions avant l'assemblée, il y aura aussi moyen d'en poser en cours de séance.

Comme tous les ans, les détenteurs de FDRs ont été invités à donner leurs instructions de vote à la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat en tant que Fiduciaire, qui a donné instructions aux porteurs de procuration désignés par la Société conformément à la loi du 23 Septembre 2020 telle que modifiée par la loi du 25 Novembre 2020, pour les représenter à l'Assemblée.

Le dossier incluant les documents de référence pour l'Assemblée a été envoyé avec la lettre de convocation le 7 mars 2022 à tous les actionnaires de la catégorie A et B. Les documents ont aussi pu être consultés auprès du Fiduciaire, respectivement auprès des deux 'Listing Agents' que sont la BGL BNP Paribas, respectivement la Société Générale à Nantes, qui sert de point de contact aux détenteurs français de FDRs. L'annonce de la convocation de l'assemblée annuelle s'est faite en date du 8 mars 2022 au Luxemburger Wort, au Financial Times et dans Les Echos. Le même jour, les documents relatifs à l'assemblée ont été publiés sur le site internet de la société : www.ses.com et sur le site de la BCEE: www.bcee.com. Les publications en conformité avec la loi du 23 Septembre 2020 telle que modifiée par la loi du 25 Novembre 2020 ont été faites sur le site de la Société.

Sont présents en salle, le Président, le directeur Général Steve Collar, le directeur financier Sandeep Jalan, l'avocat de la société Me Laurent Schummer, le Secrétaire du Conseil d'Administration Monsieur Thai Rubin, Monsieur Mathis Prost, Senior Manager Legal Services de SES, sept membres du conseil d'administration et certains membres du Comité Exécutif. Les autres membres du conseil d'administration et du Comité Exécutif sont à disposition des actionnaires pour leur donner toutes les informations voulues, participant à distance à l'Assemblée.

Le Président expose et l'Assemblée constate que:

I. La présente Assemblée a pour ordre du jour:

1. Liste de présences, quorum et adoption de l'ordre du jour
2. Désignation d'un secrétaire et de deux scrutateurs
3. Présentation par le Président du Conseil d'administration du rapport de gestion du Conseil pour l'année 2021
4. Présentation des principaux développements de la Société pendant l'année 2021 et perspectives
5. Présentation des résultats financiers pour l'exercice 2021
6. Présentation du rapport du réviseur d'entreprises
7. Approbation du bilan au 31 décembre 2021 et du compte de profits et pertes pour l'exercice 2021
8. Affectation du résultat net de l'exercice 2021 et transferts entre comptes de réserves
9. Décharge à donner aux administrateurs
10. Fixation du nombre d'administrateurs
11. Confirmation de la co-optation d'un administrateur et fixation de la durée du mandat
12. Nomination de deux administrateurs pour une durée de deux ans et de trois administrateurs pour une durée de trois ans
13. Approbation de la Politique de Rémunération
14. Fixation de la rémunération des membres du Conseil d'administration
15. Approbation du Rapport de Rémunération
16. Election statutaire du réviseur d'entreprises pour l'année 2022 et fixation de sa rémunération
17. Résolution permettant à la société l'acquisition de ses propres FDRs et/ou actions de la catégorie A ou B
18. Divers

II. Conformément aux dispositions légales, les actionnaires ont été convoqués par le Président du Conseil d'Administration par lettre recommandée en date du 7 mars 2022.

III. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence laquelle, après avoir été signée par les mandataires des actionnaires représentés et les membres du Bureau, restera annexée en copie à l'original du présent procès-verbal.

Resteront également annexées à l'original des présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées ne varietur par les membres du Bureau.

IV. Lors de l'ouverture de la séance, il résulte de cette liste de présence que sur les 383.457.600 actions de la catégorie A et sur les 191.728.800 actions de la catégorie B représentant l'intégralité du capital social, 362.627.541 actions de la catégorie A et 185.728.800 des actions de la catégorie B sont présentes ou représentées. Les 7.281.652 FDRs détenus par SES, les 12.000.000 FDRs détenus par SES Astra et les 6.000.000 actions de catégorie B ne sont pas inclus dans le calcul du quorum et ne participent pas au vote.

- V. L'Assemblée est par conséquent régulièrement constituée pour délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

* * *

1. Liste de présences, quorum et adoption de l'ordre du jour

Les actionnaires prennent acte que plus de la moitié des actions de la catégorie A et plus de la moitié des actions de la catégorie B sont représentées, de sorte que conformément à l'article 24 des statuts, l'Assemblée peut valablement délibérer. L'ordre du jour reproduit sur la lettre de convocation du Président du Conseil d'Administration envoyée aux actionnaires le 7 mars 2022 est adopté à l'unanimité. La lettre de convocation a été accompagnée de l'ensemble de la documentation de référence y inclus les projets des résolutions soumises aux actionnaires.

2. Désignation d'un secrétaire et de deux scrutateurs

Le Président désigne Monsieur Thai Rubin comme secrétaire. Sur proposition du Président, l'Assemblée choisit Me Laurent Schummer et Monsieur Mathis Prost comme scrutateurs. Le Président remercie les scrutateurs d'avoir accepté cette fonction.

3. Présentation par le Président du rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'année 2021

Conformément à l'article 30 des statuts, le Président présente le rapport d'activités du Conseil d'Administration dans lequel les activités et l'évolution de la société pendant l'année 2021 sont résumées. Ce rapport qui a été élaboré suivant les prescriptions de l'article 68 de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre de commerce et des sociétés telle qu'elle a été modifiée a été envoyé aux actionnaires le 7 mars 2022. Il a été intégré dans le rapport annuel de la société.

Dans le contexte des circonstances exceptionnelles engendrées par la pandémie mondiale, l'entreprise a réalisé une autre solide performance commerciale et financière en 2021. Le chiffre d'affaires et l'EBITDA ajusté du groupe sont tous deux conformes aux objectifs, le bénéfice net ajusté est en nette augmentation par rapport à l'année dernière, tandis que l'effet de levier est au plus bas niveau depuis six ans. SES a enregistré près d'un milliard USD de revenus provenant de la première phase de compensation accélérée de la bande C, qui a été menée à bien, et a porté à plus de 900 millions USD le carnet de commandes associé aux investissements de croissance future, la constellation O3bmPower et SES 17.

Depuis 2017, l'activité Networks a progressé de près de 30 % et représente désormais 41 % du chiffre d'affaires total. Compte tenu des défis que la pandémie mondiale continue de poser aux clients et à leurs activités dans les principaux segments de croissance, la capacité de SES à maintenir son chiffre d'affaires d'une année sur l'autre est un résultat louable et reflète la proposition de valeur unique pour les grands clients commerciaux, gouvernementaux et institutionnels - une valeur qui garantira le retour à la croissance de l'activité Networks en 2022 et au-delà.

Le Président exprime, au nom du Conseil d'administration, les remerciements aux membres du Comité exécutif ainsi qu'à l'ensemble du personnel du groupe pour leurs efforts, leur professionnalisme, leur

persévérance, leur détermination et leur bon travail pour SES, dans un environnement toujours difficile pour le secteur.

Le rapport annuel de l'année dernière avait évoqué l'engagement ferme du Conseil d'administration envers le programme environnemental, social et de gouvernance (ESG), SES possédant à la fois les outils et la conviction nécessaires pour contribuer à rendre le monde meilleur pour tous. Le Président évoque la stratégie ESG ambitieuse de SES, axée sur quatre piliers clés : garantir l'utilisation sûre et durable de l'espace; prendre des mesures audacieuses en faveur du climat, notamment en s'engageant à atteindre l'objectif carbone NetZero; accroître la diversité et l'inclusion dans le secteur, en commençant par SES; et utiliser les solutions mondiales de contenu et de connectivité pour répondre aux besoins humains essentiels.

La composition du conseil d'administration a connu quelques changements. À la fin de l'année 2021, Paul Konsbruck a démissionné du conseil car il est à la recherche de nouveaux défis professionnels. Serge Allegrezza, qui a été administrateur pendant douze ans, doit quitter le conseil conformément à nos règles de gouvernance. Tsega Gebreyes, qui a été administrateur pendant les neuf dernières années, s'est également retirée. Le Président les remercie pour leur travail acharné et leur précieuse contribution à l'entreprise. Deux nouveaux administrateurs rejoindront le conseil. Le Conseil d'administration est et restera très diversifié en termes de compétences et de composition, compte tenu également des objectifs en matière de diversité dans le programme ESG de SES.

L'Assemblée prend acte du rapport d'activités du Conseil d'Administration.

4. Présentation des principaux développements de la société pendant l'année 2021 et perspectives

Le Directeur Général, Monsieur Steve Collar décrit les principaux développements de la société pendant l'année 2021 et les perspectives.

Le Directeur Général rappelle que la force de SES est construite sur plusieurs piliers. SES est un chef de file de l'industrie avec EUR 1,8 milliards de revenu annuel en 2021 et plus de 365 millions de foyers connectés. Le secteur « Networks », dans lequel SES a investi de manière considérable et desservit actuellement 99% de la population mondiale, devrait voir une croissance considérable sur les huit prochaines années. La rentabilité de SES est élevée, avec une marge EBITDA autour de 60% et des contrats sous exécution à hauteur de EUR 5,2 milliards. SES est fortement engagé au niveau de sa politique « ESG » (*economic social and governance*) afin d'utiliser les ressources disponibles pour rendre le monde meilleur. Finalement, SES s'est engagé à augmenter son attractivité envers les investisseurs avec une augmentation du dividende de 25% par rapport à l'année précédente.

SES a livré des résultats financiers solides. L'EBITDA du groupe fin 2021 est conforme aux perspectives fixées au début de 2021. SES a reçu une première tranche à hauteur de USD 1 milliard pour la libération anticipée de fréquences aux Etats Unis. En 2023, quelque USD 3 milliards supplémentaires sont attendus. Plusieurs événements stratégiques clés sont en cours de réalisation avec la mise en service du satellite SES-17 et de la constellation O3b mPower jusqu'à la fin de l'année et pour lesquels des contrats à hauteur de USD 900 millions sont déjà conclus.

Les revenus à hauteur de EUR 1.782 millions sont en ligne avec notre estimation et le « Adjusted

EBITDA » à hauteur de EUR 1.091 millions est dans la tranche maximale de notre estimation émise au début de 2021. Les revenus dans le secteur « Video » s'élèvent à EUR 1.046 millions, en excédent par rapport aux estimations. Les revenus dans le secteur « Networks » sont similaires à l'année précédente dans un environnement toujours difficile. Le profit net est en augmentation de 69,1% par rapport à l'année dernière. Le ratio d'endettement avec 2.9x est au plus bas depuis 6 ans.

Le Directeur Général donne des informations sur l'acquisition de l'entreprise DRS/GES pour un montant de USD 450 millions. A travers cette acquisition, SES va doubler son activité dans le segment « US Government » du secteur « Networks », augmenter son revenu de USD 250 millions par an, créer des synergies importantes dans le secteur et permettre une valorisation de la constellation O3b mPower.

Le Directeur Général donne par ailleurs plus de précisions quant aux événements clés pour l'année 2022 et les objectifs et ambitions de la société.

L'Assemblée prend acte du rapport donné par le Directeur Général.

5. Présentation des résultats financiers pour l'exercice 2021

Le Directeur Financier commente les résultats financiers de l'année 2021, qu'il considère être conformes aux attentes du marché.

Il donne plus de précisions sur les chiffres clés que sont : (i) l'EBITDA ajustée pour 2021 est en ligne avec les attentes à EUR 1.152 millions ce qui représente une marge ajustée de 61,2%; (ii) les revenus dans les secteurs « Video » et « Networks » sont stables, (iii) les frais opérationnels ont été réduits de EUR 17 millions, (iv) le profit net a augmenté de 70% par rapport à l'année passée, (v) des frais de financements réduits et des revenus dus aux taux de change favorable. Le profit net est par ailleurs augmenté des revenus générés par la libération de bande-C aux US à hauteur de USD 839 millions avant impôts. Le cash flow est stable avec une réduction de la dette nette du groupe de 9% par rapport à 2020.

La société continue à maintenir l'effort pour réaliser les étapes fixées pour la libération de la bande C aux US qui va augmenter le cash flow en 2023.

L'Assemblée prend acte du rapport donné par le Directeur Financier.

6. Présentation du rapport du réviseur d'entreprises

Conformément à l'article 29 des statuts, le rapport du réviseur d'entreprises PricewaterhouseCoopers, a été envoyé aux actionnaires avec la lettre d'invitation.

Monsieur François Mousel fournit des explications sur le rapport du réviseur d'entreprises, donnant des précisions sur la portée de l'audit et sur son contenu.

Il précise aussi les matières clés auditées au cours de l'exercice 2021 et confirme que PwC a émis son rapport sans y apporter de qualification, tant pour les comptes consolidés que pour les comptes de la société SES S.A.

En conformité avec l'article 30 des statuts de la société, l'Assemblée prend acte du rapport du réviseur externe.

Séquence Questions/Réponses

Le Président, le Directeur Général et le Directeur Financier répondent ensuite aux questions posées par les actionnaires avant et au cours de la réunion. Celles-ci ont trait à/au : (i) programme de rachat exécuté en 2021 et le prix payé par action et au total, (ii) la concurrence potentielle des autres opérateurs de satellites et notamment SpaceX/Starlink, (iii) financement de l'acquisition DRS/GES et l'impact sur le « retour aux investisseurs », (iv) procès aux Etats Unis impliquant SES et Intelsat, (v) la consolidation du marché des opérateurs de satellites au vu de l'annonce faite par Viasat et Inmarsat fin 2021, (vi) bénéfice et le coût de l'implémentation de la politique ESG, (vii) l'impact du conflit entre l'Ukraine et la Russie et (viii) une demande de réaction suite au décès de l'ancien administrateur Hadelin de Liederkerke Beaufort.

7. Approbation du bilan au 31 décembre 2021 et du compte des profits et pertes pour l'exercice 2021

Le Président déclare que les bilans et les comptes de profits et pertes consolidés et de SES S.A. ont été envoyés aux actionnaires avec la lettre de convocation.

Le Président informe l'Assemblée que toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été approuvées par le Conseil d'Administration dans la réunion du 23 février 2022.

Avec 548.007.822 voix en faveur, 54.602 votes contre et 293.917 abstentions, l'Assemblée approuve le bilan et le compte de profits et pertes consolidé et le bilan et le compte de profits et pertes de la société SES S.A. arrêtés au 31 décembre 2021.

8. Décision sur l'affectation du résultat net de l'exercice 2021 et transfert entre comptes de réserve

Le Président invite l'Assemblée à se référer aux tableaux inclus sous le point 8 de l'ordre du jour qui servira de référence pour la détermination de l'affectation du résultat net de l'exercice 2021 ainsi que pour la détermination des transferts entre comptes de réserve figurant au point suivant de l'ordre du jour.

Il est proposé d'approuver l'affectation du résultat net non-consolidé de -428.671.275.85 EUR comme indiqué au tableau récapitulatif et d'approuver le transfert entre comptes de réserves comme indiqué dans le même document et notamment de transférer la somme de -658.745.835,85 EUR depuis les réserves libres. Après ce transfert, le montant des réserves libres sera de 2.172.163.027,57 EUR. L'assemblée note que ce montant contient des réserves cumulées de EUR 54 millions, liées aux titres auto-détenus par la société et que ce montant ne peut être distribué.

Il résulte de cette décision le paiement d'un dividende brut de 0,50 EUR par action de la catégorie A, respectivement de 0,2 EUR par action de la catégorie B correspondant à un dividende total de 230.074.560,00 EUR.

Avec 548.300.611 voix en faveur, 0 votes contre et 55,730 abstentions, l'Assemblée approuve l'affectation proposée du résultat net de l'exercice 2021.

9. Décharge à donner aux administrateurs

En conformité avec l'article 461-7 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales et avec l'article 27 des statuts, l'Assemblée décide de donner décharge aux administrateurs avec 531.111.358 voix en faveur, 13.176.250 votes contre et 4.068.733 abstentions.

10. Fixation du nombre d'administrateurs

Le Conseil propose à l'Assemblée de maintenir le nombre d'administrateurs à 11, 7 administrateurs représentant les actionnaires A et 4 représentant les actionnaires B.

L'Assemblée approuve la résolution soumise au vote avec 544.255.194 voix en faveur, 495.418 votes contre et 3.605.729 abstentions.

11. Confirmation de la co-optation d'un administrateur et fixation de la durée du mandat

Le 1er décembre 2021, Paul Konsbruck a démissionné du conseil d'administration. Par conséquent, le 2 décembre 2022, le conseil d'administration, sur la base de la recommandation du comité de nomination, a décidé de coopter Jacques Thill. Il représente les actionnaires de la classe B.

Il est proposé aux actionnaires de confirmer la cooptation de Jacques Thill et de le nommer pour une année jusqu'à l'assemblée générale de 2023.

L'Assemblée approuve la résolution soumise au vote avec 535.824.887 voix en faveur, 6.325.724 votes contre et 6.205.730 abstentions.

12. Nomination de deux administrateurs pour une durée de deux ans et de trois administrateurs pour une durée de trois ans

Le Comité de Nomination a proposé au Conseil d'Administration de nommer Carlo Fassbinder et Dr Jennifer Coyle Byrne comme nouveaux administrateurs pour une durée de deux ans et de renouveler les mandats de Béatrice de Clermont-Tonnerre, Peter van Bommel et Françoise Thoma pour une durée de trois ans.

La proposition du Conseil d'administration aboutirait à un Conseil composé comme suit :

Pour les actionnaires A (tous indépendants) : Dr Jennifer Byrne, Béatrice de Clermont-Tonnerre, Frank Esser, Ramu Potarazu, Kaj-Erik Relander, Peter van Bommel et Katrin Wehr-Seiter.

Pour les actionnaires B : Carlo Fassbinder, Anne-Catherine Ries, Jacques Thill et Françoise Thoma.

Carlo Fassbinder est élu pour deux ans avec 541.625.717 voix en faveur, 525.384 voix contre et 6.205.240 abstentions.

Dr Jennifer Byrne est élu pour deux ans avec 544.751.101 voix en faveur, 0 voix contre et 3.605.240 abstentions.

Béatrice de Clermont-Tonnerre est réélu pour trois ans avec 543.202.810 voix en faveur, 1.547.791 voix contre et 3.605.740 abstentions.

Peter van Bommel est réélu pour trois ans avec 508.916.892 voix en faveur, 35.833.709 voix contre et 3.605.740 abstentions.

Françoise Thoma est réélu pour trois ans avec 488.847.009 voix en faveur, 53.303.592 voix contre et 6.205.740 abstentions.

13. Approbation de la Politique de Rémunération

En vertu de la loi du 1^{er} août 2019 modifiant la loi 24 mai 2011 portant sur les droits des actionnaires, le Conseil d'Administration a soumis la politique de rémunération à un vote des actionnaires suite aux changements importants décidés par le Conseil le 23 février 2022. Le Conseil soumettra la politique de rémunération au vote des actionnaires au moins tous les quatre ans, sinon lors de changements importants décidés par le Conseil. La politique de rémunération soumise à l'Assemblée reflète les règles appliquées par SES, règles qui sont régulièrement revues par le Comité de Rémunération après un benchmarking avec des sociétés comparables.

Avec 408.208.438 voix en faveur, 122.915.925 voix contre et 17.231.978 abstentions, les actionnaires approuvent la politique de rémunération.

14. Fixation de la rémunération des membres du Conseil d'administration

Le Président souligne que la résolution adoptée par le Conseil d'administration propose de laisser la rémunération inchangée par rapport à l'année passée.

La résolution sur la rémunération des membres du Conseil d'administration est approuvée avec 542.008.198 voix en faveur, 141.894 voix contre et 6.206.249 abstentions.

15. Approbation du Rapport de Rémunération

Avec 415.582.720 voix en faveur, 126.567.382 voix contre et 6.206.239 abstentions, l'Assemblée approuve le rapport de Rémunération, publié en vertu de la loi du 1^{er} août 2019 modifiant la loi du 24 mai 2011 sur les droits des actionnaires. Ce rapport qui contient davantage d'informations que dans les rapports annuels publiés par le passé sera disponible sur le site internet de la société pour la durée prévue par la loi.

16. Election statutaire du réviseur d'entreprises pour l'année 2022 et fixation de sa rémunération

L'Assemblée décide avec 543.582.305 voix en faveur, 1.168.307 voix contre et 3.605.729 abstentions de conférer à PricewaterhouseCoopers le mandat de réviseur d'entreprises pour l'exercice 2022 et de

fixer la rémunération du réviseur d'entreprises aux notes de frais et honoraires à établir par ce dernier, l'Assemblée ayant noté que le Comité d'Audit a approuvé à cet effet un budget des frais et honoraires pour le réviseur d'entreprises de 1,947,858 EUR pour l'année 2022, en légère baisse par rapport à l'exercice 2021.

17. Résolution permettant à la société l'acquisition de ses propres FDRs et/ou actions de la catégorie A ou B

Il est proposé à l'Assemblée d'adopter une résolution permettant à la société d'acquérir jusqu'à 20 millions de ses propres actions A ou FDRs, et jusqu'à 10 millions d'actions de la catégorie B dans le respect de la législation luxembourgeoise. La résolution prévoit les conditions de base suivantes :

La limite minimale pour l'acquisition d'une action A ou d'un FDR est de 5 EUR, et le maximum proposé est de 25 EUR par action, étant entendu que les actions B seraient rachetées le cas échéant à un prix équivalent à 40% du prix des actions A, c'est – à-dire que le minimum est de 2 EUR et le maximum de 10 EUR. Comme tous les ans, la société veut se donner les moyens pour disposer des titres nécessaires pour satisfaire à ses obligations liées aux plans d'intéressement au profit de son personnel.

L'Assemblée décide d'approuver la résolution soumise au vote avec 546.758.825 voix en faveur, 1.350.448 voix contre et 247.068 abstentions.

18. Divers

Le Président informe les actionnaires qu'une pause de cinq minutes aura lieu avant l'ouverture de l'assemblée générale extraordinaire.

Plus aucun sujet n'étant abordé sous ce point, le Président clôture l'Assemblée à 12 heures 05 en exprimant l'espoir de revoir les actionnaires sains et saufs l'année prochaine à Betzdorf pour l'Assemblée de 2023.

* * *

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 avril 2022, signé conformément à l'article 26 des statuts de la société par le Bureau de l'Assemblée:

Frank ESSER
Président

Thai RUBIN
Secrétaire

Mathis PROST
Scrutateur

Laurent SCHUMMER
Scrutateur